

De l'intérêt d'une Economie du Vivant pour comprendre et traiter nos problèmes actuels

La pandémie actuelle et la sortie du confinement conduisent les différents acteurs politiques, mais aussi économiques, à prendre en compte d'autres critères que les indicateurs marchands traditionnels (coût, productivité, rentabilité, emploi...). Parmi ceux-ci, des critères sanitaires, écologiques, sociaux sont de plus en plus utilisés car ils apparaissent déterminants, voire vitaux. Tel est le cas de la sécurité sanitaire actuellement. Ce pourra l'être de la sécurité écologique demain face à des risques liés au dérèglement climatique.

Pour autant ces nouvelles approches sont souvent purement conjoncturelles (avec l'espoir que l'on reprendra le cours économique antérieur dès que possible) et empiriques : on bricole de nouveaux critères mais il n'y a pas de véritable approche théorique de l'économie elle-même sur laquelle appuyer ces critères ou ces indicateurs.

Le paradoxe Midas

Prenons un exemple simple pour comprendre la différence entre ce qui compte et ce que l'on compte (en argent la plupart du temps) : Imaginons que la terre soit une boule d'or (ou d'argent) au lieu d'être composée de terres, d'océans, de faune, de flore et d'une atmosphère respirable. Apparemment ce serait une richesse phénoménale. Mais la vie n'aurait jamais pu y apparaître, ni la vie dans son ensemble ni la vie consciente sous forme humaine ! C'est ce que l'on pourrait appeler « le paradoxe Midas » du nom de ce roi mythologique ayant demandé à Dionysos la faculté de transformer en or tout ce qu'il touchait ce qui l'avait conduit, son vœu ayant été exaucé, à se retrouver dès lors assoiffé et affamé puisque toute eau ou toute nourriture se transformait instantanément en or à son contact!

La plupart du temps cette contradiction n'est pas relevée mais dès qu'une difficulté majeure apparaît, par exemple dans l'actuelle pandémie, entre les exigences de l'économie et celles de la santé, on la voit se manifester nettement. C'est aussi vrai sur des enjeux écologiques tels le problème du dégagement excessif de gaz à effet de serre, les grandes pollutions ou les atteintes à la biodiversité qui, la plupart du temps, sont à la racine de flux monétaires enregistrés positivement dans les comptabilités qu'elles soient publiques (PIB) ou d'entreprises.

Ecologie et Ethique au cœur de l'économie

C'est pourquoi on voit réapparaître chez nombre d'économistes, mais aussi de comptables ou de spécialistes de la fiscalité, l'importance d'une double réintroduction, au cœur même de l'approche économique : d'une part celle de l'écologie et donc du rapport au vivant ; d'autre part celle de l'éthique et donc de l'importance du discernement sur la question fondamentale du bénéfique et du nuisible. Il est significatif à cet égard que deux économistes récemment interrogés lors des matins de France Inter aient introduit cette clef d'analyse dans leur propos. C'est ainsi qu'Anne Laure Kiechel, présentée comme une spécialiste de la dette, indiquait que le problème était moins le niveau de la dette que celui de sa qualité. Elle distinguait ainsi

« une bonne dette » qui servait à investir dans une économie soutenable de biens et services écologiques et sociaux d'une « mauvaise dette » servant à financer des activités non utiles voire dangereuses. Et son collègue, économiste à l'OFCE, Eric Heyer, interrogé sur l'annonce par le directeur de Sanofi qu'il réserverait un éventuel vaccin contre le Covid 19 d'abord aux américains qui l'avaient financé, contestait cette logique en considérant que la santé relevait des règles du « bien commun » et non des lois du marché.

Il nous faut donc revenir sur les racines même de l'économie et son lien souterrain mais aussi conflictuel avec l'écologie et l'éthique.

L'origine du crédit : la foi en la vie.

Ainsi, quand le système monétaire et financier a l'air de fonctionner normalement, c'est en réalité parce qu'il s'appuie souterrainement sur un processus plus profond qui n'est pas celui de la monnaie, encore moins de l'or ou de l'argent (pour les raisons évoquées d'emblée), mais sur le processus même de la vie. C'est en effet ce processus qui permet de croire qu'une richesse à venir est vraisemblable et qu'il est donc possible de fonder le mécanisme du crédit, fondé comme son nom l'indique, sur la confiance, voire la foi, dans ce futur de la vie. C'est cette foi-confiance en la vie future qui va permettre une création monétaire qui, vue de la seule monnaie, a l'air de sortir miraculeusement d'un chapeau comme c'est le cas actuellement avec les banques centrales et leur politique dite de « Quantitative easing ». Notons que c'est aussi le cas pour la création monétaire des banques commerciales -régulées certes par les banques centrales- mais qui ont ce pouvoir exorbitant du droit commun de créer de la monnaie par le biais du crédit sous forme désormais informatique avec un ratio extrêmement faible par rapport aux dépôts qu'elles gèrent ou leurs fonds propres.

Pas de monnaie sans vie

Si cette confiance dans une vie à venir, créatrice potentiellement de richesses futures n'était pas assurée, si, pour revenir à notre premier exemple, la Terre était uniquement une boule d'or, aucune confiance en une création de richesse future (donc de remboursement par exemple d'un emprunteur) ne serait possible. Il n'y aurait certes pas besoin d'avoir recours à de la création monétaire (anciennement gagée sur l'or) puisque cet or serait par hypothèse en surabondance. Mais par contre, comme la vie n'existerait pas, il n'y aurait aucune richesse réelle et à venir permettant un usage de cette immense abondance d'or que l'on pourrait diviser en une infinité de pièces et de lingots sans pour autant que cela ait le moindre intérêt. Il est d'ailleurs simple de vérifier ce phénomène en regardant la vie végétale ou animale qui n'a nul besoin de monnaie. Ce fut aussi le cas de la vie humaine elle-même pendant les millions d'années depuis l'hominisation puis de Cro-Magnon (il y a environ deux cent mille ans) bien avant l'invention de la monnaie il y a environ seulement 5000 ans. Bref, si l'on ne peut concevoir de monnaie sans vie, il a par contre été possible pendant très longtemps, et cela reste vrai encore aujourd'hui pour des milliards d'échanges humains non monétaires, de concevoir une vie sans monnaie. C'est d'ailleurs pour cela, notons-le au passage, que les milliards d'êtres humains qui reçoivent à peine un dollar par jour ne sont pas morts même s'ils rencontrent de vraies difficultés à survivre.

L'enjeu du pouvoir de vivre

Il nous faut donc repartir de la vie elle-même, des conditions à réunir pour un « Pouvoir de vivre » comme le dit le pacte du même nom initié par Laurent Berger et Nicolas Hulot et des indicateurs prenant en compte une richesse réelle présente et à venir, richesse gagée en définitive sur ce qui compte et non d'abord sur ce que l'on compte.

Repartons donc, comme nous y invitait René Passet dans un livre anticipateur, "l'Economique et le Vivant" du « ré encastrement » de l'oïkos nomos, l'économie inventée par les grecs il y a environ 2500 ans et l'oïkos logos, l'écologie, l'organisation du vivant et de la grande maison planétaire malheureusement mise en évidence beaucoup plus tardivement (et qui n'apparaît guère que maintenant comme enjeu conscient majeur).

Le problème de la valeur

Si l'on repart donc des deux briques de base présentes dans l'Univers, l'énergie et l'information, et qu'on les applique à la comptabilité et à la monnaie on voit apparaître la question centrale de la valeur au sens premier du terme qui signifie « la force de Vie ». Le langage latin ou grec, beaucoup plus enraciné dans l'histoire longue que la langue du business anglo-saxonne du "value for money", nous rappelle en effet que la valeur, sa préservation, sa création, son développement, a directement à voir avec la vie. Inversement "le value for money" nous renvoie à la contradiction initiale qui, comme l'indique le proverbe africain, souligne que l'argent (quelque soit son support : métal précieux, papier ou création numérique) ne se boit ni ne se mange (ni ne se respire d'ailleurs) !

La première comptabilité du vivant est donc celle qui répond à la question : en quoi ces activités sont-elles sources de création de force de vie ou au contraire de destruction¹ ? Et la valeur ajoutée signifie alors : supplément de force de vie. Comme les deux sources de la valeur-force de vie sont la nature et l'humanité et que, dans les deux cas, elles résultent d'une combinaison d'énergie et d'information on en arrivera rapidement à considérer, toujours avec le latin, qu'une activité créatrice de valeur est bénéfique (pour la nature et/ou les humains) et qu'elle conduit au contraire à la perte si elle est destructrice de la vie. Cet élément est tellement fondamental qu'il va être repris, en particulier dans l'Occident chrétien, sous un triptyque qui mérite d'être souligné et qui est celui du rapport entre économie du salut, comptabilité du salut et monnaie de salut.

Encadré

Economie du salut, comptabilité du salut, monnaie de salut

Faisons ce bref retour historique pour en montrer l'intérêt pour penser nos problèmes actuels.

¹ C'est par rapport à cet enjeu premier : y a-t-il création ou destruction de la valeur comme force de vie, qu'il faut aborder ensuite la question beaucoup plus connue chez les économistes de la distinction entre valeur d'échange ou valeur d'usage. Une forte valeur d'échange pour un bien rare peut s'avérer ainsi dangereuse d'un point de vue sanitaire et écologique : par exemple les écailles du Pangolin

Quand j'ai conduit ma mission sur une autre approche de la Richesse , j'ai eu l'occasion de retravailler sur les raisons pour lesquelles des termes comme bénéfices et pertes existaient dans nos systèmes comptables. Ils étaient en lien, en tout cas dans la culture de l'Occident chrétien, avec ce que l'on appelait alors l'économie du salut et la comptabilité du salut. À l'époque la seule question importante, puisque la vie terrestre était brève et jugée de peu d'importance, était de réussir sa vraie vie, c'est à dire sa vie éternelle, et surtout d'éviter la perte suprême radicale, celle de la damnation. Jusqu'à la fin du 11ème siècle, l'économie du salut consistait donc à éviter cette damnation et la comptabilité du salut à développer des activités bénéfiques plutôt que maléfiques et donc risquant la perte radicale. Et c'est pourquoi aussi viendra après « l'invention du purgatoire » (Jacques Le Goff) la première économie circulaire du salut permettant le rachat des péchés grâce à la monnaie de salut qu'étaient les indulgences.

Le retour de la question du salut en économie

En quoi ces questions, qui peuvent paraître purement historiques et théoriques, nous intéressent elles aujourd'hui ? Parce que la question du salut fait retour, notamment (ou précisément ?) à travers les enjeux écologiques et sanitaires. On pourrait dire, en résumant d'une formule le fameux ouvrage de Max Weber sur *l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, qu'après être passé de l'économie du salut au salut par l'économie nous avons de nouveau affaire, mais cette fois sous forme laïque, au retour de la question du salut au cœur de l'économique².

Ainsi un indicateur comme le PIB ne nous renseigne pas sur la nouvelle question centrale du salut pour l'humanité qui est : sommes nous en train d'avoir des activités bénéfiques, créatrices de valeur-forces de vie pour nous-mêmes et nos écosystèmes vitaux ou sommes-nous au contraire en train de les détruire ? Non seulement il ne nous renseigne pas sur cette question vitale mais il nous donne des informations mensongères en comptant positivement des activités dangereuses ou destructrices : celles des ventes d'armes, de la drogue, des industries fossiles par exemple. C'est pourquoi toute "relance" qui se contente de projeter à l'avenir des activités dangereuses pour les humains et leurs écosystèmes est inconcevable. C'est aussi pourquoi il nous faut profiter de la période actuelle pour mettre en cause des indicateurs comme le PIB (cf la commission Stiglitz-Sen) et ouvrir, au moins en Europe, un débat sur des normes comptables inspirées des modèles de comptabilité anglo-saxons favorisant la spéculation. Sur ce point il n'est pas sans intérêt de rappeler que le plus grave des péchés mortels avant l'invention du purgatoire était l'usure et le prêt à intérêt puisqu'il s'agissait du blasphème le plus grave : attribuer à l'argent un pouvoir proprement divin, celui d'être créateur dans le temps, par le biais des intérêts composés. Or l'une des causes majeures de nos crises contemporaines est celui du gonflement démesuré de la sphère spéculative qui finit par constituer un risque de perte irrémédiable pour l'humanité. Bernard Lietaer, ancien haut responsable à la banque de Belgique, rappelait ainsi que plus de 95% des transactions financières quotidiennes ne correspondaient pas à de l'économie réelle, en particulier du fait de ce qu'on appelle le " trading algorithmique".

² que l'on pourrait alors renommer « l'oeconomique » comme le suggère Pierre Calame dans son *Traité de l'Oeconomie* reprenant le terme originel modifié ensuite par l'académie française

De même la monétarisation d'indulgences qui, comme leur nom l'indique, correspondaient à une monnaie de pardon et de réconciliation susceptible de "racheter les péchés, a conduit à une perte de confiance massive dans la papauté qui a utilisé ce subterfuge pour renflouer ses caisses. Ce fut le grand schisme du protestantisme donc une grande crise de crédit, car c'est aussi bien la confiance que la foi qui se trouvaient ainsi ébranlées. Cette question, on l'a vu, n'est pas seulement historique. C'est pourquoi il me semble que l'on ne peut dissocier ces questions monétaires et financières ni de leur dimension écologique, ni de leur dimension éthique, voire spirituelle, et bien sûr politique puisque c'est le Politique qui doit délibérer de ce qui fait valeur pour une société.

La situation présente

Dans la situation présente il nous faut d'abord noter que les gouvernements ont été obligés empiriquement de procéder à une forme de retour à une économie et à une comptabilité du salut en rapport avec la logique du vivant. Quand on découvre tardivement que des professions de soin sont indispensables et devraient être mieux valorisées c'est bien ce qui se passe. Et c'est la même chose pour le rôle de professions comme les éboueurs qui relevaient davantage des premiers "de corvée" que de cordée. De même lorsque le gouvernement publie des cartes pour la sortie du confinement il est conduit à le faire à partir de critères de sécurité sanitaire alors que s'il appliquait des principes de rentabilité économique il ne s'embarrasserait pas de ces précautions. On retrouve la même évolution lorsque l'on conditionne des aides d'état aux compagnies aériennes au fait qu'elles baissent leur dégagement en CO2. Mais tout ceci se fait de manière empirique et risque d'être purement conjoncturel ce qui créera de nouveaux risques pour une prochaine crise sanitaire ou écologique.

IL nous faut en réalité aller beaucoup plus loin dans l'ambition : exiger que tout euro créé, garanti ou prêté par des pouvoirs publics à quelque niveau que ce soit (Europe et BCE pour la zone euro, Etat, BPI, CDC, au niveau national et collectivités territoriales (régions, départements, communes)) soit conditionné d'une part à des *investissements de transition*, de l'autre à des *investissements de reconversion*. Si nous voulons éviter en effet que des sommes considérables soient mobilisées pour faire repartir un modèle productiviste et être confronté demain à de nouvelles fractures écologiques, sanitaires et sociales aussi graves ou plus graves que l'actuelle pandémie nous aurons perdu sur les deux tableaux : celui d'un endettement massif et celui d'un gaspillage de ces sommes alors que nous en avons impérativement besoin pour réussir la grande Transition, vitale pour le devenir de nos sociétés. C'est dire que les investissements d'avenir se doivent d'être cohérents avec cette grande Transition écologique, sociale, sanitaire. Ce sont alors des milliers de milliards d'euros qui seraient ainsi conditionnés par cette double évaluation. Cela suppose évidemment un fort débat démocratique portant d'une part

- sur les secteurs à préserver et à développer du côté des investissements de Transition ;
- d'autre part sur ceux que l'on ne doit pas maintenir en l'état et qui devraient alors bénéficier d'investissements de reconversion.

Dans ce second cas les investissements devraient prendre en compte non seulement les réorientations d'activités possibles pour l'agriculture, l'industrie ou les services concernés mais aussi bien sûr les offres de formation et de reconversion pour les personnes dont les emplois seraient alors menacés. Bien sûr l'un des énormes problèmes de cette Transition c'est en effet que des secteurs entiers de l'économie productiviste ne pourront être sauvés dans

l'agriculture, dans l'énergie, dans l'industrie, dans le tourisme. Ce seront des millions d'emplois qui seront alors menacés . Plutôt que de conduire cette mutation de manière sauvage , au détriment des personnes concernées c'est au contraire une raison supplémentaire pour prévoir dans l'affectation de ces financements une part considérable (sans doute au moins la moitié) qui soit réservée à la reconversion vers les emplois d'avenir. Un revenu de transition écologique devrait alors être versé aux personnes concernées.

IL faut en outre prévoir quand ces reconversions s'avèrent impossibles (cas de personnes trop âgées ou qui ne se sentent pas capables d'opérer ces reconversions) le versement là aussi de ce revenu de transition écologique et le maintien de la totalité de leurs droits sociaux

Il faudrait également Un plan massif de reconversion professionnelle vers les activités de transition écologique et de formation initiale en direction des jeunes générations pour qu'ils s'inscrivent tout de suite dans ces nouveaux métiers, l'utilisation du revenu de transition écologique avec les structures d'accompagnement et de financement nécessaires (et l'ESS a ce qu'il faut en la matière), mais aussi la mise en place d'un revenu social de base à un niveau acceptable pour celles et ceux qui ne pourraient accéder à ce type de mesure mais à qui serait proposé l'implication dans des activités utiles pour la collectivité et pour elles mêmes...

On le voit, ce qui est fait aujourd'hui sur un mode empirique et conjoncturel et beaucoup trop limité doit donc devenir progressivement systémique, structurel et beaucoup plus ambitieux : tel est l'axe essentiel de la réforme proposée.

L'enjeu des nouveaux indicateurs de richesse

Il nous faut donc repartir des conclusions essentielles de la commission Stiglitz-Sen et construire un référentiel qui, d'un côté, enregistre toutes les activités jugées bénéfiques- même si elles ne donnent pas lieu à l'émission de flux monétaires, telles la plupart des activités bénévoles- et de l'autre les activités jugées "nuisibles " même si elles génèrent des flux monétaires importants : l'économie du crime, de la drogue, l'essentiel des ventes d'armes par exemple. Il ne s'agit pas là d'une opération hors de portée puisque la plupart des données statistiques existent et qu'il s'agit donc d'abord de procéder à un "retraitement" sur la base d'éléments qui, rappelons-le, sont déjà mises en oeuvre empiriquement. On le voit par exemple avec ce que des économistes ont appelé "les regrettables" pour les activités dangereuses écologiquement ou humainement, mais génératrices de flux monétaires. Il s'agirait donc de prolonger les courbes et les indicateurs de fait qui ont déjà été mis en oeuvre pendant la pandémie ou dans des situations de risques majeurs au cours des années récentes : canicules, inondations, cyclones, megafeux etc.

On pourrait demander à des organismes comme l'Insee ou Eurostat de préparer un premier référentiel à soumettre au Parlement européen et aux parlements nationaux. Il serait utile, dans cette perspective, d'utiliser des outils tels les budgets temps de l'Insee dont l'information est plus vaste et profonde que les informations issues des comptabilités nationales.

Un système de points positifs et négatifs ?

Sur cette base les assemblées démocratiques pourraient commencer de mettre en place un

système de points positifs et négatifs qui déclencherait du coup une fiscalité de type bonus-malus que l'on pourrait également commencer de généraliser. Toute activité jugée bénéfique, car créatrice de valeur-force de vie, serait ainsi notée positivement- par exemple sur une échelle de 1 à 10- et toute activité nuisible le serait négativement sur une échelle inverse. Afin d'intégrer les enjeux d'insoutenabilité, on pourrait convenir qu'en deçà d'un seuil négatif fort (par exemple -7) ce n'est plus seulement la fiscalité qui désinciterait par des malus mais la loi qui les interdirait. On retrouve là un élément déjà présent à travers les taxes, les amendes et les lois mais qui trouverait dès lors une véritable assise démocratique.

À l'inverse quand des activités semblent avoir un caractère bénéfique au delà de toute quantification, donc de toute notation, on pourrait convenir qu'elles sont notées par exemple 10+ afin de manifester qu'au delà d'un certain seuil c'est le qualitatif qui prime sur le quantitatif.

Redonner leur sens aux mots

Un tel système de comptes reprend au fond le sens réel des mots qui correspond aussi largement au bon sens. Il s'appuie par ailleurs largement sur toutes les approches novatrices de ces dernières années : les nouvelles approches comptables (triple comptabilité CARE, comptabilité sociétale, verte, universelle etc.), la multiplication de labels, des critères de responsabilité sociale et écologique (RSE), des référentiels issus de l'ESS ou de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, des entreprises à but social, des contrats de transition écologique, etc. Il s'appuie donc sur une forte innovation sociale, citoyenne et entrepreneuriale mais il leur donne une influence beaucoup plus grande et les sort d'une certaine marginalité ou d'une pure utilisation en termes de communication (tels les bilans RSE par exemple). On peut d'ailleurs demander à toutes ces porteuses et porteurs d'innovations de participer à l'élaboration du nouveau système ainsi décrit qui devrait bien sûr être régulièrement renouvelé par les assemblées démocratiques en lien sans doute avec la nouvelle « chambre du futur » proposée notamment lors des travaux de la Convention citoyenne pour le climat.

Pour la plupart de nos concitoyens qui ne fonctionnent que dans l'économie réelle et non spéculative et pour lesquels la question importante est de savoir si le solde de leur compte est positif ou négatif cela ne créerait aucune perturbation négative. Cela améliorerait en revanche leur situation puisqu'ils gagneraient des points positifs à l'occasion d'activités bénéfiques jusque là ignorées telles les activités bénévoles. Seuls seraient impactés négativement par ce système les acteurs qui profitent de l'économie destructrice et de l'économie spéculative, les deux ensembles étant très fortement reliés par le poumon des paradis fiscaux.

En outre, une fois mis en oeuvre, ce système permettrait à la fois l'échange présent entre points positifs (le bon côté des marchés) l'échange dans le temps (l'épargne et l'investissement de points positifs à venir) et la fiscalité bonus malus. L'attribution de points positifs- à l'instar de ce que font les banques centrales et les banques commerciales avec la création monétaire actuelle -serait réalisée par les organes démocratiques du niveau local au niveau national. On peut l'imaginer et la proposer aussi à l'échelle européenne avec le Parlement européen en s'inspirant des objectifs officiels de priorité au développement soutenable de la Commission et

du parlement européen. La même démarche pourrait être entamée à l'échelle planétaire en s'appuyant sur les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies (les ODD) et de leurs indicateurs.

L'enjeu démocratique

Ici, du coup, nous touchons un aspect essentiel de cette approche qui est la nécessité absolue de son caractère démocratique. Si l'on instaure un pouvoir de noter et d'enclencher des conséquences positives ou négatives en fonction de cette notation (grâce à la fiscalité et à la loi) il est en effet essentiel que ce pouvoir ne soit pas confisqué par un système despotique, voire totalitaire, comme c'est aujourd'hui le cas en Chine avec le mal nommé système de "crédit social" qui est, en fait, un système de contrôle social généralisé. Cette question est donc essentielle et le rôle de l'évaluation démocratique, c'est à dire le pouvoir de délibérer sur ce qui fait valeur au sens de force de vie est donc déterminant.

Deux précautions importantes doivent donc être prises si l'on veut éviter les risques du type contrôle social chinois ou leurs équivalents par exemples dans des sociétés régies par un fondamentalisme religieux.

La première précaution est celle du caractère démocratique et décentralisé de l'évaluation qui attribue les points positifs et négatifs ainsi que les possibilités d'appel et de modification permettant d'affiner cette évaluation et de la situer au plus près du terrain. Par exemple le référentiel national peut être corrigé en fonction des informations plus fines émanant des territoires et le nouveau référentiel élaboré quelques années après peut, lui, largement se fonder sur la remontée de ces informations plus fines : celles venues des municipalités, des départements et des régions si l'on prend un critère territorial ; celles remontant des secteurs professionnels si l'on adopte aussi cette approche transversale. On retrouverait là un mécanisme proche, dans son esprit, du commissariat général du Plan, organisme de dialogue social élaborant les critères d'une planification indicative. Mais, dans ce cas, les critères seraient autant écologiques que sociaux et les acteurs invités à en délibérer sensiblement plus nombreux.

La seconde précaution essentielle, c'est qu'un tel système doit se combiner en tension dynamique avec le système économique actuel, . Cela permettra de préserver une large zone indifférenciée où l'on laisse toute la zone intermédiaire entre ce qui est clairement bénéfique et ce qui est clairement nuisible (la zone jaune entre la zone verte et rouge si l'on reprend une cartographie simple) . Cette zone continuera de fonctionner sur la base des règles actuelles du marché. Seul (mais ce seul change beaucoup de choses !) le retraitement d'activités bénéfiques non comptabilisées monétairement et d'activités clairement nuisibles comptabilisées positivement sera du coup modifié.

Au pire cela ne changera donc rien pour la plupart des gens, par contre, en valorisant leurs activités bénévoles, cela leur permettra une amélioration sensible de leur niveau de vie (terme bien préférable à celui de pouvoir d'achat).

Une autre voie à ouvrir pour l'Europe

Je prends en compte cependant l'objection majeure qui ne manquera pas d'être faite à une telle proposition, surtout au regard des risques que la notation chinoise fait peser sur les libertés. Ce point est en effet essentiel mais il est du même ordre que celui auquel nous sommes confrontés par exemple quand l'Europe cherche à promouvoir un usage soutenable des nouvelles technologies de communication, une approche responsable de la révolution du vivant ou tente d'ouvrir une troisième voie entre les tendances hypercapitalistes destructrices de Trump et de Bolsonaro et les logiques autoritaires d'autres régimes en Europe et dans le monde.

Cette approche cherche à redonner à l'Europe, sur le plan économique, une ambition essentielle car elle vise à proposer une nouvelle conception de la géopolitique et de la sécurité mondiale. On voit bien aujourd'hui, à travers des initiatives telles la création d'un conseil de sécurité écologique, puis d'un conseil de défense sanitaire dans un pays comme la France, que c'est la notion même de sécurité et de défense qui doit se transformer. C'est la même chose à l'échelle planétaire et mondiale et l'on voit bien aujourd'hui l'absurdité des sommes colossales qui sont consacrées aux ventes d'armes et aux armes de destruction massives telles le nucléaire ou les armes bactériologiques. Reconvertir ces sommes au profit d'activités et d'investissements qui assurent la sécurité effective de l'humanité et sa capacité à vivre sur une planète préservée est donc essentiel.

C'est donc dans ce grand chantier d'une voie alternative possible et à l'hypercapitalisme et au néo-totalitarisme qu'il faut placer ces propositions qui se fondent sur une approche démocratique prenant en compte pleinement les exigences écologiques et de solidarité.

monétaires qui ouvre des droits et le fait d'en manquer qui conduit à des situations d'inégalités inacceptables. Par exemple dans la pandémie actuelle les 28 millions d'américains qui ne disposent pas d'une couverture maladie sont victimes du système tout autant que les chinois en butte à un système de notation contrôlé par le parti communiste. Ici ce n'est pas le contrôle politique qui est déterminant mais celui du "fondamentalisme marchand" pour reprendre l'expression de Joseph Stiglitz : dans tous les cas c'est une réduction massive de la liberté qui est en cause.

L'intérêt de cette large zone intermédiaire c'est donc aussi qu'à chaque fois que l'évaluation n'arrive pas à une conclusion clairement tranchée du côté +(bénéfique) ou - (nuisible) ce sont les règles du système jaune (ou blanc) actuel qui s'appliquent en attendant des évaluations plus fines.

Les reconversions nécessaires

Prenons quelques exemples pour faire comprendre cette approche :

Toutes les activités qui relèvent aujourd'hui d'un consensus empirique sur le fait qu'elles sont bénéfiques seraient créditées d'un ensemble de points positifs ouvrant des droits à des biens et services classés eux mêmes dans cette catégorie positive. Par exemple une personne dans une activité de soin recevrait des points lui permettant de se fournir en produits bio (double notation positive du côté des activités personnelles et des secteurs jugés bénéfiques). En revanche si les secteurs qui sont jugés dangereux sont notés négativement (zone rouge) les

personnes qui y travaillent seraient, elles, en zone jaune afin de ne pas les pénaliser tant qu'une reconversion ne leur est pas proposée. C'est un point important si l'on veut éviter de pénaliser des personnes travaillant dans des secteurs ou des activités qui doivent être transformés (les emplois liés à des activités bancaires spéculatives, aux énergies fossiles et nucléaires, aux industries de l'armement, du transport aérien, voire de la part du tourisme écologiquement dangereuse...) .

On voit qu'un gigantesque chantier d'évaluation démocratique verrait ainsi le jour et modifierait en profondeur le processus démocratique lui même puisque les temps électoraux seraient , dans cette perspective, des temps privilégiés pour l'élaboration de ces notations. Il s'agit donc bien, on l'aura compris, de réintroduire l'éthique et l'écologie dans l'économie mais de le faire dans un cadre démocratique.

Patrick Viveret*

*PV, philosophe et essayiste, a été aussi conseiller maître à la cour des Comptes et a conduit, entre 2000 et 2002, une mission sur « les nouveaux facteurs de richesse » pour le compte du gouvernement Jospin. Son rapport « Reconsidérer la richesse » est disponible à la Documentation française.